

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19755 - 76ÈME ANNÉE

## 8 syndicats, 3 députés, la maire de la seconde ville de La Réunion et plusieurs ONG mobilisés

### Succès de la marche des libertés

**SNJ, SNJ CGT, CGTR, FO, Solidaires, CFTC Média OI, SAIPER, FSU, ATTAC, la LDH, Greenpeace et Extinction Rébellion ont rassemblé samedi près de 200 personnes lors d'une Marche pour les libertés. Les trois députés de La Réunion qui ont voté contre la loi « Sécurité globale » et la maire de Saint-Paul sont intervenus pour apporter leur soutien à une cause qui transcende les courants politiques : la liberté d'opinion est un fondement de la démocratie, toute tentative de le restreindre doit être combattue.**

À l'appel de 8 syndicats (SNJ, SNJ CGT, CGTR, FO, Solidaires, CFTC Média OI, SAIPER, FSU) ainsi que de ATTAC, la LDH, Greenpeace et Extinction Rébellion), la Marche des libertés s'est déroulée samedi à Saint-Paul. Rendez-vous était donné sur le parvis de la médiathèque Cimendef avant un défilé dans les rues de la capitale de l'Ouest conclu par des prises de paroles devant le siège de la sous-préfecture de Saint-Paul avec le dépôt d'une motion.

Cette mobilisation s'inscrit dans un mouvement plus vaste à l'échelle de la République, contre le projet de loi Sécurité globale et contre l'impunité de violences policières.

Elle était le second événement de la journée de samedi, après la Marche blanche organisée le matin à Saint-Denis pour exiger la vérité sur la mort de Miguel Kameni à la suite d'une course-poursuite avec

la police.

Autour des syndicats des journalistes et de salariés, et des représentants des ONG, plusieurs responsables politiques se sont engagés aux côtés des manifestants. Ont en effet pris la parole Huguette Bello, maire de Saint-Paul, ainsi que les trois députés de La Réunion qui ont voté contre ce projet de loi : Karine Lebon, Philippe Naillet et Jean-Hugues Rate-non.

Cette première à La Réunion a souligné combien la cause de la liberté de la presse rassemble. Ce sont en effet près de 200 personnes qui ont manifesté un samedi en fin d'après-midi à Saint-Paul. Quelles que soient les opinions, le combat pour la liberté d'expression est une constante à La Réunion.

« Jacques Bhugon, représentant de la CGTR, a souligné que la confédération syndicale réunionnaise était partie prenante dans ce mouvement. Le SNMO (Schéma national de maintien de l'ordre) et les dispositions de la loi sécurité globale censurant les images de policiers tabassant des manifestants sont « une volonté de généraliser une surveillance accrue et massive de la population, d'empêcher les professionnels de la presse et de l'image d'exercer leurs missions d'analyses et d'information, d'empêcher les salarié-e-s, les privé-e-s d'emploi et les retraité-e-s de s'organiser pour défendre leurs intérêts, pour conquérir de nouveaux droits et garanties sociales. »

Bérénice Alaterre, secrétaire du SNJ-Réunion, a souligné que « La mobilisation ne faiblit pas, elle s'amplifie, la résistance citoyenne s'organise autour de la coordination stop loi sécurité globale, dont le SNJ est membre fondateur. La mobilisation ne faiblit pas, malgré les violences policières, les tentatives d'intimidation, les interpellations abusives. (...) Nous n'aurions pas su la vérité si un citoyen n'avait filmé l'arrestation violente de Cédric Chouviat, mort il y a un an, étouffé par des policiers, le larynx écrasé. » Et de rappeler qu'« il ne faudrait pas croire que La Réunion est à l'abri de cette spirale de violence : 3 citoyens ont perdu un œil durant le mouvement des Gilets Jaunes sur notre île, où un couvre-feu fut décrété, une première depuis la funeste guerre d'Algérie. »

### Unis, les syndicats peuvent changer la société

Manuel Marchal, du SNJ-CGT, membre de la coordination #Sto-ploisecuriteglobale a tout d'abord rendu hommage à deux journalistes de « Témoignages » décédés récemment : Lucien Biedinger et Yves Van der Eecken. Il rappela que ces journalistes durent affronter les coups et les violences de la fraude électorale couverte par Paris qui avait remplacé le suffrage universel à La Réunion.

Durant cette période, Paul Vergès, directeur de « Témoignages », avait été condamné à de la prison ferme pour avoir reproduit des articles relatant la répression de la manifestation des Algériens à Paris le 17 octobre 1961. Cette répression était une violence policière, et avec le texte à venir, des condamnations à de la prison ferme pourraient s'abattre sur ceux qui enquêtent sur les violences policières.

Il poursuit en rappelant que ce n'est pas par hasard que le gouvernement concentre ses attaques contre les syndicats au travers de différents textes visant à réduire leur rôle (lois Macron, loi El-Khomri, ordonnances Macron...) En effet, quand les syndicats arrivent à s'unir, ils sont capables de changer la société. Si La Réunion n'est plus une colonie mais un département où les Réunionnais ont les mêmes droits qu'en France, elle le doit beaucoup aux syndicats à l'origine de la revendication. De plus, les syndicats sont des structures organisées, disciplinées et efficaces, un contre-pouvoir que le gouvernement cherche à contourner, affaiblir et abattre pour dérouler sa politique anti-sociale.

La presse est aussi un contre-pouvoir, a poursuivi le SNJ-CGT, car c'est par leur travail que les journalistes informent l'opinion afin qu'elle puisse avoir l'éclairage nécessaire pour prendre ses décisions. La transparence sur les violences policières est une nécessité pour que l'ensemble d'une profession ne soit pas discréditée par les comportements d'une minorité.

Le journaliste de Témoignages a aussi appelé à la vigilance. En effet, l'émotion suscitée en France par le

décès brutal de dizaines de milliers de personnes à cause de la COVID-19 ne manque pas d'être utilisée pour imposer des mesures impensables voici peu : interdiction des rassemblements, obligation de porter un masque partout, un pays de 60 millions de personnes sous couvre-feu... ceci ne fait que renforcer la détermination à continuer le combat jusqu'à ce que le gouvernement retire son projet, a-t-il conclu.

### Soutien de 3 députés et de la maire de Saint-Paul

Huguette Bello, maire de Saint-Paul, rappelle que depuis le début du peuplement de La Réunion, « le rêve de liberté nous pousse à résister ». Elle revint ensuite sur plusieurs épisodes de l'histoire de notre île. Pour la liberté d'opinion, il y eut notamment le combat contre l'Ordonnance du 15 octobre 1960 qui permettait de muter en France un fonctionnaire considéré comme communiste.

Huguette Bello a rappelé que la liberté de la presse était demandée à La Réunion en 1832 par Nicolas Robinet de la Serve. Saint-Paul fut également le berceau d'une presse indépendante.

Les mesures du gouvernement rappellent des lois d'exception ouvrant la porte à l'arbitraire. Elle a cité les Cours spéciales mises en place par le gouvernement français qui collaborait avec les Nazis, et a rappelé que Léon de Lépervanche fut traduit devant une telle instance.

La maire de Saint-Paul a fustigé l'attitude des députés qui ont voté

pour la loi « Sécurité globale » et sa salué le combat des trois députés réunionnais qui participent à la résistance.

Ces trois députés étaient présents samedi, et sont également intervenus.

Jean-Hugues Ratenon a salué la mobilisation, appelant à poursuivre le rassemblement pour faire céder le gouvernement.

Karine Lebon a souligné que « l'on est en train d'oublier ce qu'est un Etat de droit ». Elle a rappelé aussi l'importance pour les 3 députés d'être présent à cette manifestation.

Pour Philippe Naillet, « la possibilité de filmer la police au moment d'une manifestation est une garantie pour le respect des libertés. La liberté d'informer est inscrite dans la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen. Nous ne lâcherons rien, il n'y pas de liberté sans vérité ». Il conclut son intervention en indiquant que 2021 est l'année du 210e anniversaire de la Révolte de Saint-Leu. « Ils ont préféré mourir debout que vivre à genou ».

Dominique Rivière pour la Ligue des droits de l'Homme, Perceval Gaillard pour La France Insoumise et Didier Bourse pour ATTAC sont également intervenus.

A La Réunion aussi, la mobilisation s'amplifie pour lutter contre la loi Sécurité globale car c'est une cause qui renvoie à un principe fondamental de la démocratie.

**M.M.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès  
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany  
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;  
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

## Importante mobilisation samedi à Saint-Denis

# Komité Miguel : Marche blanche pour la vérité et la justice



**Ce samedi matin avait lieu une marche blanche à l'initiative du Komité Miguel dans le but d'obtenir la vérité et la justice sur les circonstances du drame ayant entraîné la mort de Miguel Kameni le 16 janvier 2020.**

Le jeune homme aurait ce 16 janvier 2020 percuté une voiture de la BAC d'après les forces de l'ordre après avoir voulu échapper à un contrôle.

La famille et le Komité réfutent cet argumentaire et considèrent, renforcés par plusieurs témoignages qu'il s'agit là d'une bavure policière, la BAC ayant entamé une course-poursuite et heurté le véhicule de Miguel Kameni.

La marche, qui a regroupé une centaine de personnes, s'est élançée depuis les rampes de St François, à l'endroit même où s'est déroulé le drame. Elle a continué jusqu'au niveau de la Poste des Camélias, où plusieurs prises de paroles ont eu lieu.

Il a tout d'abord été rappelé le but de cette marche, à savoir faire

avancer le dossier pour obtenir la justice et la vérité sur cette affaire et que les citoyens présents et organisant cette marche étaient originaires de toute l'île et avaient pour but de montrer leur soutien à la famille et aux Camélias, pour démontrer leur capacité à construire et à réussir.

Puis Dominique Assama, la mère de Miguel s'est exprimée sur les circonstances de la mort de son fils, qui seraient plus que douteuses. Un des principaux éléments qui n'est pas concordant avec la version policière est que la moto de Miguel aurait été déplacée sur les lieux du drame, ce qui est évidemment interdit et remet ainsi en cause la version policière.

De plus, la famille est toujours dans l'attente du dossier médical de Miguel, ce qui permettrait d'éclaircir les circonstances du drame.

Enfin, elle a rappelé que des vidéos du drame existaient mais qu'elles n'avaient pas été prises en compte lors de l'enquête. En effet, la course-poursuite s'étant dérou-

lée au niveau de la centrale EDF de St François, une des deux caméras aurait dû pouvoir filmer ce qu'il s'est réellement passé. Or aucune vidéo n'a été exploitée. De même, une riveraine aurait un film à sa disposition, mais le disque dur aurait été saisi sans plus d'informations par la police.

Les propos de Dominique Assama ont été appuyés par les propos du père de Stéphane Fruteau, qui aurait lui aussi été tué par la police à l'issue d'une course-poursuite le 24 janvier 2018 et pour qui la justice ne fait que peu de choses. La prise de parole s'est terminée par un morceau nommé « Ansamn », condamnant les violences policières.

La marche a par la suite continué en direction de la rue Malartic, siège du Commissariat de police de Saint-Denis où Dominique Assama, appuyée d'une vidéo confirmant que la moto de Miguel avait été déplacée par la police, a tenté d'être symboliquement reçue au commissariat afin de faire avancer le dossier sur la mort de son fils. Elle n'a évidemment pas eu de réussite ce jour-là mais a annoncé continuer avec le Komité le combat judiciaire pour obtenir la vérité et la justice sur le drame ayant entraîné la mort de Miguel Kameni.

**Mathieu Raffini**

# Oté

## Lo kovid : in mal pou in bien ? Lé dir di sa, mé a bien kalkilé !

Mi sort lir lo préfè Mayotte i sort pran désèrtènn désizyon dsi bann rolasyon rant péi-la avèk bann péi déor : pou kinz zour nora poin bann transpor kisoï dann bato kisoï dann l'aviyon sof inn-dé ka partikiyé mé na poin pou gaté.

Kossa l'ariv laba ? Zot i koné konm issi épi in pé partou néna la kovid-19, mé anpliss ké sa néna in virus la muté : sète-la i sort l'afrik di sid é mèm s i bann savan i koné pa li tré bien, i di li lé pli danzéré pars pli kontaminan ké lo virus Kovid-19. Arzout èk sa partou oussa li pass li sirmont son momon é momandoné na pi la plass pou lo diz-nèf, néna arienk la plass pou li. ARzout èk sa i koné pa ankor si bann vaksïn la fine trouvé i nyabou ète éfikass kont li.

Sé zisté rézon préfè Mayotte la déside aplik in bann mézir. Mézami mi anparl sa pou défann in lidé nout parti i défann dopi lontan, dopi Lo plan d'sirvi lané 1975 é lidé-la ni pé apèl ali lotosifizans alimanytèr, sansa ankor la sékirité alimantèr, sansa ankor lotonomi alianchèr. Kossa i lé sa ? si nou na pu done in définisyon, ni diré : « Lotonomi alimantèr sé lo ka d'in péi k'i satisfé lo bézoin son bann zabitan késtonn manzé par son prop moièn. »

Sanm pou moin sa sé in n'afèr lé néssésèr, lé fézab é lé dann nout lintéré-avèk in kondisyon, in lagrikiltir par métode natirèl san l'angré shimik, san zinséktisid shilmik, san dézèrban – san glyphosate in vré poison sète-la.. Pou nou ariv in lotonomi alimantèr byo avèk bann produi an kantité, an kalité épi an varyété.

Sak lo préfè d'Mayotte la désidé épou kinz zour an atandan pliis, sa i amontr ankor nout lotonomi alimantèr nou la pliské bézoin. Zordi sé bann maoré noré bézoin an promyé, mé domin nout tour é nou lé pa paré. Si nou léé in péi k'i komans ali é dopi mars l'ané dèrnyèr in pouvoir-si nou l'avé inn-noré du déside anbréye pou trap so lotonomi alimantèr-la.

La pa fé arien ! La di La Frans é d'ote va ranpli nout gard-manjé... Ni gingn pa don nou ? Ni gingn pa anpèsh la maladi rantré – pars nou la poin lo droi anpèshé ! Ni gingn pa non pli prépar anou an prékosyon pou ranpli par nout gard-manjé par nout prop mwayin. Lo kovid sé in gran malèr pou tout demoun, in vré tablatir, in malé diksyon mé si sa téi pèrmète anou, omoins, avans dann lo méyèr shominpou nou. Noré té pou nou in mal pou in bien.

*Justin*